

Après un BUT tertiaire



Les premiers étudiants de BUT (Bachelor Universitaire de Technologie) ont été diplômés en 2024. Ce diplôme, préparé en 3 ans, délivre 180 crédits ECTS soit un niveau bac + 3.

Les étudiants qui ont validé 120 crédits peuvent toujours obtenir le diplôme intermédiaire de DUT (diplôme universitaire de technologie, bac + 2) à l'issue de leurs deux premières années.

Le BUT s'inscrit dans le schéma européen LMD, ce qui favorise les passerelles avec les licences et inversement.

Si le BUT permet une insertion professionnelle rapide, il offre également la possibilité d'une poursuite d'études.

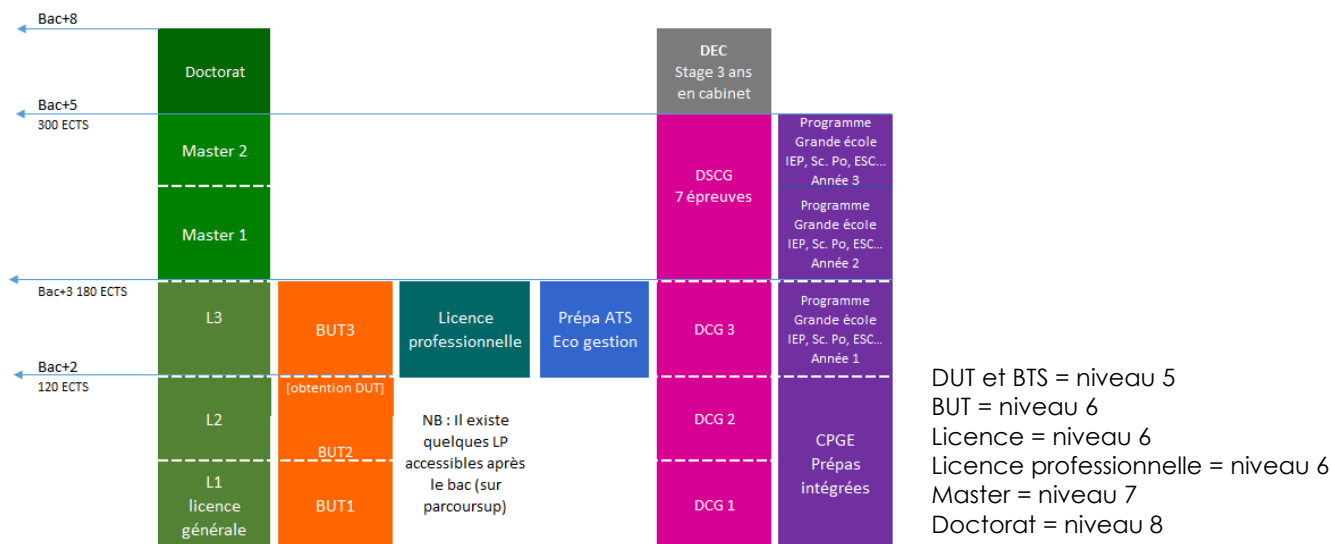
Ce document présente quelques pistes générales, qu'il conviendra d'approfondir selon votre spécialité de BUT et surtout... votre projet !

6 spécialités de BUT tertiaires sont préparées à l'URCA :

- **Carrières juridiques**
- **Carrières sociales**
- **Gestion administrative et commerciale des organisations**
- **Gestion des entreprises et des administrations**
- **Management de la logistique et des transports**
- **Techniques de commercialisation**



Schéma des poursuites d'études



Poursuivre ses études en master

Les masters recrutent sur la **plate-forme nationale MonMaster** : <http://www.monmaster.gouv.fr/>

- 1 calendrier national
- 1 dossier étudiant unique pour toutes les candidatures

1

S'INFORMER

Rechercher les masters en France via la plate-forme nationale : <http://www.monmaster.gouv.fr/>



1/ Rechercher :

Le moteur de recherche permet de consulter les masters sur l'ensemble du territoire :

par mot-clé, mention, lieu ou encore par BUT d'origine, modalité d'enseignement (alternance, hybride, enseignement à distance)...

2/ Sélectionner :

La rubrique « Cette formation » permet d'examiner les éléments clés de chaque parcours d'un Master :

- **capacité d'accueil** : nombre de places

- **diplôme conseillé** : cette liste n'est pas exhaustive !

-taux d'accès

- **attendus** : les connaissances, compétences nécessaires

- **modalités de candidature** : sur dossier, entretien...

-critères d'examen des dossiers :

résultats académiques, niveau d'anglais, projet professionnel, etc

☆ Ajouter aux favoris

Constituez-vous une **liste de masters favoris** qu'il sera ensuite aisé de retrouver.

2

ANTICIPER

Préparer ses documents en amont

1/ Vérifier :

Dès le **3 février**, dans la rubrique « Pour candidater », consultez les **pièces justificatives et les éléments demandés** par chaque formation :

Relevés de notes lettre de motivation, **mais aussi** :

projet professionnel, attestations (d'expérience professionnelle, d'engagement étudiant), promesse de stage, lettre de recommandation, etc

2/ Préparer les documents :

- **-élaborez votre CV** : un seul CV, quels que soient les parcours demandés. Il doit refléter votre parcours universitaire, professionnel et personnel

- **-préparez vos lettres de motivation** : contrairement au CV, elles doivent être personnalisées et adaptées à chaque parcours demandé

- **-recherchez les pièces demandées et adaptez-les au format numérique** avant la phase de candidature !

3

CANDIDATER

Formuler ses vœux Calendrier

Phase principale du **25 février au 24 mars 2025**

15 candidatures

au maximum

en formation classique

+ 15 candidatures en alternance

1/ Candidater : « Mon dossier candidat »

cette rubrique comporte les **éléments communs à toutes les candidatures** : état civil, cursus post-bac, relevés de notes, CV, etc

- « Mes candidatures » :

dans cette rubrique figurent les **informations spécifiques à chaque formation demandée** : lettre de motivation, test de langue, projet de recherche, questionnaire, notes dans certaines disciplines, etc

2 / Etre stratégique :

-Élargissez vos candidatures !

La recherche par « mon dernier diplôme » peut vous permettre de découvrir des masters auxquels vous ne pensiez pas.

-Ne vous limitez pas !

Les formations étant sélectives, postulez à un maximum de formations !

Info + : Déposer une candidature dans plusieurs parcours d'une même mention de master ne compte que pour 1 seul vœu.



Et si je ne suis pas pris dans la phase principale ?

Phase complémentaire

MonMaster propose une phase complémentaire **du 17 juin au 17 juillet 2025**. Elle s'adresse aux candidats n'ayant pas encore validé de vœux définitivement (ou n'ayant pas fait de vœux lors de la phase principale).

Vous pouvez formuler **10 nouveaux vœux**.

- **du 17 au 23 juin** : Dépôt de nouvelles candidatures et classement de celles qui seraient encore en attente
- **du 24 juin au 07 juillet** : examen des candidatures
- **du 08 au 17 juillet** : phase d'admission

MASTERS
Consultez sur le site de l'URCA, rubrique Orientation et Insertion, le **catalogue des Masters** de l'URCA



A noter : les BUT ne bénéficient pas du recours à la saisine (réservée aux DNL, diplôme national de licence).



Focus sur les IAE (Institut d'Administration des Entreprises)

Les IAE, Instituts d'Administration des Entreprises, sont des écoles universitaires de management **rattachées aux universités**. Leur mode de fonctionnement et un partenariat fort avec le monde professionnel font leur force. Elles sont d'ailleurs considérées comme des concurrentes face aux ESC.

A noter que le coût de la scolarité en IAE correspond aux droits de scolarité à l'université !

Les IAE proposent des licences, LP et masters.

Le test **Score IAE-MESSAGE** (test national permettant de passer un seul écrit et postuler à plusieurs formations) est très souvent exigé (30 €). Il est préférable de le passer afin d'optimiser ses chances d'être retenu. Informations sur le Score et inscriptions : <https://www.iae-message.fr/index.php>

“

Conseils de Juliette, Responsable Master Stratégies de communication dans un IAE

« Nous sommes très vigilants sur le niveau académique ; et recrutons en priorité des étudiants en BUT se situant dans les meilleurs de leur promotion avec plutôt un minimum de 14/20 de moyenne. Mais chaque recrutement est unique, selon le niveau des autres candidats et des expériences ou alternances en cours qui peuvent pondérer ce critère. Nous conseillons à ceux qui seraient d'un niveau moyen ou fragile de candidater en L3 pour se donner toutes les chances de rejoindre le Master convoité.

Les critères retenus sont donc :

- excellent ou très bon niveau en BUT
- bonne qualité des expériences en phase avec les positionnement du master
- avoir passé le Score IAE Message ou a minima être inscrit pour le passer
- avoir déjà une alternance au moment de la candidature : critère favorable
- le savoir-être est étudié de près à travers les outils (CV, LM, projets, LinkedIn...)

”



Hors masters, quelles poursuites d'études possibles ?

Votre dossier n'a pas été accepté auprès des masters de votre choix ?

Il est possible de le renforcer en effectuant une année de spécialisation dans le domaine convoité, en effectuant des stages, en développant de l'expérience professionnelle... ou en intégrant une licence générale.

►►► Intégrer une licence générale

Suis-je assuré d'entrer en L3 ?

Non, tout dépend de l'**adéquation de votre spécialité de BUT avec la licence demandée**. Renseignez-vous bien sur le programme et les exigences de la formation.

Pour intégrer une L2 ou une L3, les BUT 2 ou 3 doivent faire une demande d'admission par le biais d'une validation des études qu'ils ont suivies.

Sont notamment examinés les résultats académiques du candidat ainsi que le projet lié à la demande.

Exemples à l'URCA (liste non exhaustive) :

- la licence **Gestion**, avec un BUT GEA, GACO ou TC pour les étudiants souhaitant se diriger vers le management
- la licence **Sciences sanitaires et sociales**, pour les BUT CS se destinant à rejoindre des masters dans le champ de l'intervention sociale ou de la gestion de structures sociales
- la licence **Droit, parcours administration publique**, pour les étudiants, juristes ou non-juristes, se destinant à préparer des concours administratifs
- la licence **Sciences de l'éducation**, pour les étudiants se destinant à intégrer les master MEEF de l'INSPé

Pour l'URCA, cette demande se fait en ligne via la plate-forme **eCandidat-admission du 24 avril au 05 juin 2025**.

<https://candidatures.univ-reims.fr/admissions/#!accueilView>

Une deuxième phase de candidature (phase complémentaire) peut être proposée selon les UFR.

Chaque université a ses propres dates et modalités de candidature (à retrouver sur leurs sites respectifs).

Passer par une prépa ATS Economie Gestion

Ces classes prépa ATS, très spécifiques, sont dispensées conjointement par une université et un lycée. Elles sont proposées dans **17 lycées** en France et sélectionnent sur dossier. Candidatures auprès de chaque lycée à partir de février/mars

Elles permettent en 1 an de :

- valider une **L3 Eco-Gestion ou AES**
- préparer l'entrée en masters d'IAE (via un partenariat)
- préparer les concours parallèles des grandes écoles de commerce (entrée en 2^e année d'école)

Les cours en lycées sont axés sur la préparation au test TAGE-MAGE, au TOEIC, aux épreuves écrites et orales d'entrée en Ecole, etc. Les cours à l'Université permettent de valider la licence.

Exemple

La Classe prépa du lycée Montchapet à Dijon permet de valider une L3 AES parcours Administration et gestion des entreprises : <https://lyc21-montchapet.sd.ac-dijon.fr/cpge-ats-economie-gestion/>

Voir la liste des classes prépas ATS sur le site **ONISEP** : 

►►► Postuler en licence professionnelle

Sélection sur dossier et éventuellement, entretien

Pour l'URCA

candidatures en ligne à partir du **3 février** sur les sites des UFR et instituts

Pour trouver une licence pro en France : site **ONISEP**



Pourquoi suivre une licence professionnelle ? Pour se **spécialiser davantage** ou **acquérir une double compétence** !

Il existe 173 mentions de licences professionnelles au niveau national !

Les LP se préparent en 1 an et comprennent entre 12 et 16 semaines de stage. Elles sont très souvent proposées en alternance.

La plupart sont accessibles après un bac+2 (BTS, BUT2, L2...)

Elles délivrent un bac+3.

Préparée après un BUT 3, la LP vous donnera un deuxième diplôme bac +3.

A l'URCA, on trouve des LP préparées dans différentes composantes et dont les dates de candidatures sont différentes :



en UFR, en institut ou en école d'ingénieur

Candidatures du 03 février au 14 mars 2025

<https://candidatures.univ-reims.fr/candidat/#!accueilView>



à l'IUT de Reims-Chalons-Charleville

Candidatures du 03 février au 30 juin 2025

<https://candidatures.univ-reims.fr/iut-rcc/#!accueilView>



à l'IUT de Troyes

à partir du 03 février (dates différentes pour chaque LP)

<https://candidatures.univ-reims.fr/iut-troyes/#!accueilView>

Une deuxième phase de candidature (phase complémentaire) peut être proposée.

Consultez sur le site de l'URCA, rubrique Orientation et Insertion, le **catalogue des licences professionnelles** de l'URCA.

►►► Choisir une école hors université

Établissement public placé sous la tutelle du Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de de la recherche, **le CNAM** délivre une partie de ses diplômes en formation initiale et par alternance.



Le CNAM Grand Est dispense des formations à Reims, Châlons-en-Champagne, Sedan, Saint-Dizier, Chaumont, Verdun, Metz, etc, ainsi qu'en distanciel ou en cours du soir.

Pour consulter les **formations par alternance** : <https://www.cnam-grandest.fr/alternance/>

Parmi les formations proposées en alternance :

- **Licences générales** en Commerce, vente et marketing (Chaumont, Reims, Saint-Dizier, Sedan, Troyes) ; Immobilier (Reims, Sedan) ; Gestion des organisations (Chaumont, Reims, Saint-Dizier, Troyes)
- **Master** Marketing intégré dans un monde digitalisé (Reims)

Pour rechercher les **formations à distance/hybride, en cours du soir** :

<https://www.cnam-grandest.fr/reprendre-une-formation/>

Attention : sans expérience professionnelle à faire valoir, les coûts de formation sont élevés.



Bachelors, masters, mastères : se repérer dans les diplômes

En dehors des diplômes nationaux, il existe de nombreux diplômes d'école !

Quels sont les critères à vérifier avant de vous inscrire dans des formations souvent onéreuses ?

Le répertoire national de certification professionnelle (RNCP) permet, pour la formation inscrite, de garantir l'acquisition d'un niveau de qualification reconnu par l'État et sur le marché du travail : www.francecompetences.fr

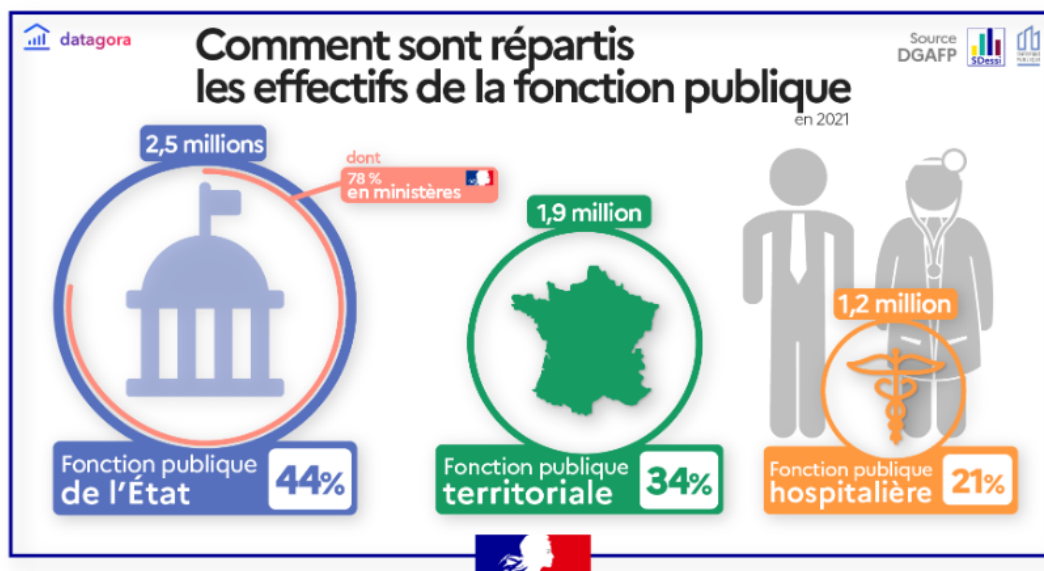
(en cas de doute, adressez-vous à notre service !)

Bachelor (hors IUT)	Titre d'école dont le programme n'est pas forcément reconnu par l'État. Vérifier son inscription au RNCP de niveau 6, ou s'il est visé par l'État ou proposé par la Conférence des Grandes Écoles (CGE). La CGE comprend 242 grandes écoles (ingénieur, management, architecture, sciences politiques, création & design, journalisme, etc) toutes reconnues par l'État
Diplôme visé	Gage de qualité académique contrôlée par l'Etat. Accordé à certaines formations de niveau bac + 3 à bac +5 par le ministère de l'Enseignement supérieur pour une durée de 6 ans. Le visa confère au diplôme sa valeur nationale. Il est délivré pour une <u>formation</u> précise. A consulter : https://www.cefdg.fr/fr/ecoles-et-formations-visees
Diplôme d'école	Créé à l'initiative d'un établissement. Ne bénéficie pas de la garantie des Ministères de l'Education nationale / de l'Enseignement supérieur
Diplôme d'université	DU : propre à l'université qui le délivre. Pas de reconnaissance nationale
Titres professionnels (ou titres certifiés)	Certifications professionnelles qui permettent d'acquérir des compétences professionnelles spécifiques et favorisent l'accès à l'emploi ou l'évolution professionnelle de son titulaire. Elles sont répertoriées dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) géré par France compétences
DNM Diplôme national de master	Diplôme national préparé et délivré dans une université et quelques écoles supérieures publiques. Le DNM confère à son titulaire le grade de master A consulter : https://monmaster.gouv.fr/formation
Grade de master	Pour délivrer le grade de master, l'école doit être reconnue par l'État : concerne les masters délivrés par les IEP, les ENS, le DSCG, certains diplômes d'écoles privées de commerce et de management (notamment les diplômes des programmes dits « Grande école » des écoles membres de la CGE) ou titres d'ingénieur diplômé]. Gage de la qualité de la formation délivrée.
Mastère	Le terme « Mastère » utilisé par les écoles privées peut désigner un : - diplôme d'établissement délivré par un établissement sous son propre sceau - diplôme enregistré au niveau 7 au RNCP Un « mastère » n'est pas un « diplôme national de master » et n'est pas systématiquement reconnu par le MESR au grade master.

Intégrer la Fonction publique

Passer un concours administratif permet d'entrer dans la Fonction publique.

- Il existe 3 fonctions publiques : **fonction publique de l'État**, **fonction publique territoriale** (communes, départements, régions) et **fonction publique hospitalière**
- Les concours restent la voie privilégiée pour intégrer la fonction publique avec un **statut stable**, mais les administrations recrutent également beaucoup de **contractuels**. Offres en ligne sur : <https://choisirleservicepublic.gouv.fr/nos-offres/>
- La plupart des **métiers** sont représentés dans la fonction publique : finance, gestion, ressources humaines, logistique, accompagnement social, culture...
- Les concours et les emplois sont organisés en catégories : A, B et C selon le niveau de responsabilités visé et le niveau de diplôme du candidat.



- **Catégorie A** (bac+3 et plus) : fonctions de direction, d'encadrement, de conception et d'expertise.
- **Catégorie B** (bac ou bac +2) : emplois requérant une technicité particulière. Les agents de cette catégorie peuvent encadrer des équipes, des ateliers, des services (encadrement intermédiaire).
- **Catégorie C** [sans condition de diplôme, excepté pour certains métiers nécessitant des qualifications (BEP, CAP, etc.)] : fonctions d'exécution.

Se préparer aux concours



Les classes Prépas Talents : Il existe plus de 100 classes Prépas Talents. Elles préparent à 45 concours de la fonction publique de catégorie A et B et donnent également accès à 6 concours Talents pour intégrer la haute fonction publique. Formation gratuite + bourse annuelle de 4 000 € (cumulable avec la bourse sur critères sociaux).

- Candidatures et dates différentes selon les Prépas :

<https://www.fonction-publique.gouv.fr/devenir-agent-public/integrer-une-prepa-talents>

- Demande de bourse entre le 01/03 et le 31/05/25.

La licence 3 d'Administration publique à Reims permet en 1 an de préparer les concours et d'obtenir une licence donnant accès à la poursuite d'études en master.

La LP Métiers des administrations et des collectivités territoriales à Troyes prépare à travailler au sein d'une structure publique territoriale ou à présenter les concours de rédacteur et de rédacteur principal.

Le CNED propose des préparations à distance pour plus d'une trentaine de concours. <https://www.cned.fr/>

Quelques exemples de concours pour des profils tertiaires

Les concours d'État

Les concours sont organisés par ministères au niveau national. Pour s'informer sur le calendrier des concours : <https://www.fonction-publique.gouv.fr/devenir-agent-public/calendrier-general-concours>

Formation rémunérée de 14 mois Inscription du 21/03 au 21/04 2024	Les concours des IRA (Instituts régionaux d'administration - cat.A) recrutent les attachés d'administration de l'Etat (chargés de missions variées : encadrement et animation d'équipes, conduite de projets ou expertise dans les politiques publiques de l'Etat, RH, questions juridiques, économiques et sociales, budgétaires et financières, achat public, communication, moyens matériels ou gestion d'un établissement public...) Les fonctionnaires s'engagent à servir l'Etat pendant 5 ans. https://ira-inscription.fonction-publique.gouv.fr/
Inscription du 02/04 au 30/04 2025	Les concours ITRF (Ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation) recrutent les employés des universités et des centres de recherche publique, comme le CNRS ou l'INRA. On trouve des concours à tous niveaux (A, B et C). Les métiers de la recherche et de la formation regroupent 242 emplois-types répartis en 8 branches d'activité professionnelle. Ces métiers concernent un très large éventail d'activités : les personnels ITRF peuvent travailler - entre autres - dans le domaine juridique, les RH, la communication, la logistique, l'administration, etc. https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/recrutements/itrf
Dates d'inscription différentes selon les concours	Les concours du Ministère de l'Économie et des Finances Finances publiques, Douanes, Concurrence, consommation et répression des fraudes, Bercy recrute dans toutes les catégories plus de 5 000 personnes par an et propose des postes partout en France et même à l'international. https://www.economie.gouv.fr/recrutement/calendriers-des-concours#
Dates d'inscription différentes selon les concours	Les concours de la Justice Conseiller d'insertion et de probation, lieutenant pénitentiaire, éducateur de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, les concours du ministère de la justice peuvent intéresser les étudiants attirés par le droit et le champ social. https://lajusticerecrute.fr/metiers
Dates d'inscription différentes selon les concours	Gendarmerie, Police, Armée Les métiers de l'uniforme recrutent chaque année à tous les niveaux et dans tous les métiers. Renseignez-vous sur leurs sites ou lors des permanences organisées par la Mission Insertion Professionnelle de l'URCA. Infos sur le Career Center (cf. p.8). Gendarmerie : https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/recrutement/ Police nationale : https://www.police-nationale.interieur.gouv.fr/nous-rejoindre Armée de Terre : https://www.sengager.fr/ Armée de l'Air : https://devenir-aviateur.fr/ Marine nationale : https://www.lamarinerecrute.fr/

Les concours territoriaux

La majorité des concours (A, B et C) est organisée par les centres de gestion (CDG). Pour retrouver toutes les informations concernant ces concours (calendrier, conditions d'accès, etc) : <https://www.concours-territorial.fr/>

Attention , les concours sont organisés tous les deux ans	La fonction publique territoriale regroupe les personnels des collectivités territoriales (communes, départements, régions), des structures intercommunales (communautés d'agglomérations, communautés de communes...), des établissements publics et des offices publics d'HLM. Les concours « phares » sont rédacteur (B) , rédacteur principal (bac+2) et attaché (A) qui donnent accès à des postes très variés dans l'administration des collectivités (secrétariat de mairie, RH, finances, etc.)
--	---

Les concours hospitaliers

Ils sont organisés par les établissements de santé et services médico-sociaux et publiés sur

<https://www.concours-fph.ars.sante.fr/>

Dates différentes selon les concours	On trouve dans les hôpitaux des postes administratifs, techniques, logistiques accessibles à tous les niveaux. Les postes sociaux ou de santé exigent d'être déjà titulaires de diplômes d'Etat
--------------------------------------	---

Partir à l'étranger

Si vous êtes intéressé par une expérience internationale, vous pouvez envisager de chercher du travail ou de poursuivre vos études à l'étranger. Voici quelques ressources utiles.



- La **DREDI** vous informe sur les opportunités de mobilité dans le cadre d'un diplôme de l'URCA (Erasmus et autres accords) <https://www.univ-reims.fr/international>
- Le site <https://www.euroguidance-france.org> permet de se renseigner sur les opportunités d'études, de stages et d'emploi dans les différents pays d'Europe
- La **Commission Franco-américaine** <https://fulbright-france.org/fr> propose des ressources sur les études et les bourses aux USA
- Le site du **VIE/VIA** : <https://mon-vie-via.businessfrance.fr> propose des missions rémunérées de 6 à 24 mois en entreprise ou en administration française à l'étranger
- Via votre bureau virtuel, vous avez accès à la **base de données IJBOX** : des fiches sur la plupart des pays ou aires géographiques du monde compilent de nombreuses ressources pour l'emploi ou la poursuite d'études à l'étranger.
- Le centre **Europe Direct** <https://europedirect-reims.fr/> informe les jeunes sur les mobilités et programmes européens pour les jeunes.

Enrichir son parcours

Et pourquoi pas une pause pour réfléchir à ses engagements ?

Nourrir un projet personnel, s'engager dans des activités bénévoles pour développer ses compétences, élargir son réseau et contribuer positivement à la société, c'est aussi un choix que font de plus en plus de jeunes adultes à l'aube d'entrer dans la vie professionnelle.



Voici quelques pistes pour mettre en accord ses projets et ses idéaux...

- Faire le point sur ses **valeurs professionnelles** avec le test Freya : <https://freya.jobteaser.com/fr>
- Débuter sa carrière par une mission de **service civique** peut être un tremplin et permet de réfléchir aux valeurs que l'on a envie de développer au travail : <https://www.service-civique.gouv.fr/>
- Effectuer une **césure** de 6 mois ou 1 an pour développer un projet tout en gardant le statut étudiant, pendant son BUT ou après. Pour monter un dossier de césure, il faut déjà avoir été accepté dans une formation universitaire et déposer la demande après l'inscription dans le diplôme.
<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/faq-la-cesure-comment-ca-marche-1453>

Créer son entreprise

Et si j'étais mon propre patron ?

Si vous avez une idée d'activité, vous pouvez vous lancer dans l'entrepreneuriat et créer votre propre entreprise. Ne restez pas seuls ! Explorez les incubateurs, les programmes d'accélération et les concours de création d'entreprise pour obtenir du soutien et des financements.



Le CREATIV'LABZ est l'incubateur de l'URCA destiné à impulser et à développer la création d'activité. Il intervient directement auprès du porteur de projet pour l'**accompagner** dans son parcours, de l'idée à la création d'activité : méthodologie, conseils, coaching, bourse projet, locaux, experts, mentors, réseaux ...

Les étudiants ou jeunes diplômés désirant tester leur idée, monter leur projet ou développer une activité (projet coopératif, entreprise, startup, projet artistique ou culturel à vocation professionnalisante) peuvent ainsi bénéficier du cadre du CREATIV'LABZ.

Contact : Campus Croix-Rouge - Bâtiment PYXIS - 51100 Reims et Campus Moulin de la Housse - Espace temporaire Bibliothèque Universitaire (Open Space) - Chemin des Rouliers - 51100 Reims - 03 26 91 89 17

incubateur@univ-reims.fr

<https://www.univ-reims.fr/creativ-labz/>

Entrer sur le marché du travail

1, 2, 3, lancez-vous ! Le BUT a été créé pour vous permettre une insertion directe dans la vie professionnelle. Formation solide, stages professionnalisants, vous avez toutes les cartes en main pour intégrer le marché de l'emploi dans de bonnes conditions. Saisissez toutes les opportunités et profitez des bons conseils de votre réseau (personnel et professionnel). Peaufinez vos CV et vos lettres de motivation, soignez votre profil LinkedIn et c'est parti !



<https://www.univ-reims.fr/career-center>

A l'URCA, la Mission Insertion Professionnelle accompagne les étudiants et les jeunes diplômés et leur propose les outils et ressources nécessaires à la construction de leurs projets d'avenir et leurs démarches de **recherche de stage, d'alternance et d'emploi**.

En s'inscrivant sur le **Career Center**, les étudiants de l'URCA ont accès à des :

- offres de stage, d'alternance et d'emploi
- conseils sur la méthodologie de recherche
- informations pertinentes sur l'emploi, les compétences, les tendances du recrutement
- dates des forums, et rencontres étudiants-entreprises

Ils peuvent également prendre rendez-vous avec la conseillère en insertion professionnelle.



Tout au long de l'année des **événements** vous aident à définir vos choix d'orientation et à chercher un contrat d'alternance :

- des salons internes sur les masters à l'UFR SESG et LSH
- le salon Studyrama des études supérieures et de l'alternance en janvier
- le forum Jobs du CRIJ en mars
- le salon « alternance » organisé par la Mairie de Reims
- etc.

Renseignez-vous à la Mission Orientation ou via le Career Center !



Semaine des poursuites d'études : une semaine dédiée à la poursuite d'études

Chaque année, en février, la **Mission Orientation de l'URCA** propose une semaine d'activités pour permettre aux étudiants de s'informer et travailler sur leurs poursuites d'études.

En présentiel sur différents sites de l'URCA ou en visio, les étudiants de

l'URCA peuvent participer à des ateliers et webinaires portant sur :

les dispositifs de candidature après Bac + 2 / bac + 3,

la rédaction de la lettre de motivation et du CV pour une formation sélective.

Toutes les informations sur la page dédiée:

<https://www.univ-reims.fr/orientation-et-insertion/orientation/evenements/semaine-des-poursuites-d-etudes/semaine-des-poursuites-d-etudes,24662,40862.html>

Pour demander le programme : orientation@univ-reims.fr

Ressources documentaires et numériques

Retrouvez des ressources documentaires en ligne sur le site de l'URCA

<https://www.univ-reims.fr/orientation-et-insertion/>



Les catalogues des licences professionnelles, des licences et des masters de l'URCA, sur le site web de l'URCA rubrique Orientation et insertion, sous-rubrique **Ressources documentaires**



Pour vous documenter sur les études et les métiers, accédez gratuitement à l'ensemble des **fiches IJ Box**, ainsi qu'aux ressources de l'**ONISEP** et de l'**Encyclométiers** via votre bureau virtuel (rubrique Sclolarité, sous-rubrique Orientation)



Le **Guide des ressources emploi** est également accessible sur le bureau virtuel, onglet Sclolarité, rubrique insertion professionnelle.



Un bouquet de liens utiles sélectionnés par la Mission Orientation est accessible sur **Pearltrees** :

<https://www.pearltrees.com/orienturca>

Pour vous aider dans votre projet d'orientation, les conseillères de la Mission orientation peuvent vous recevoir sur rendez-vous, en présentiel ou en visio. Des permanences sont organisées sur les IUT de Troyes, Châlons et Charleville.
Contactez-nous !



Mission Orientation

Qui sommes-nous ?

Vos interlocuteurs spécialisés en orientation dans le supérieur au sein de l'université

Quelles sont nos missions ?

- Informations et conseils aux étudiants sur
 - les poursuites d'études
 - les formations et les procédures
 - la réorientation
- Accompagnement à la candidature en formation sélective
 - CV et lettre de motivation
 - simulation d'entretien
- Connaissance de soi
- Questionnaires d'intérêt...

Prendre un rendez-vous

- ▶ sur l'**appli** du bureau virtuel
| <https://appointment.univ-reims.fr/> |
- ▶ par courriel
- ▶ par téléphone
- ▶ directement sur place



Nous trouver



Campus Croix-Rouge
Bât. 19 Le Pyxis
57 rue Pierre Taittinger
51100 REIMS
03 26 91 87 55

Campus Moulin de la Housse
UFR Sciences – Bât. 14 (BU)
Rue des Crayères
51687 REIMS Cedex
03 26 91 85 30

Campus des Comtes de Champagne
Hôtel Dieu le Comte
Place du Préau 10000 TROYES
03 25 43 38 40/46



www.univ-reims.fr/orientation



orientation@univ-reims.fr



[@orienturca](https://www.facebook.com/orienturca)